

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif du CCAS 2023

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le CCAS ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le Compte Administratif est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur :

- Le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.
- Le Compte Administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes : - la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante du CCAS, - la section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles.

Le Compte Administratif 2023 du CCAS sera voté le 09 avril 2024 par le Conseil d'Administration.

LES MISSIONS DU CCAS

Pour rappel, le CCAS est l'outil principal de la politique communale en matière de solidarité et d'aide aux personnes. Il s'agit d'un établissement public administratif communal qui a son propre budget. Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour toutes les personnes ou familles qui rencontrent des difficultés.

L'article L 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles dispose que « Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées ». A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion, services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

C'est dans ce cadre que le CCAS de Démouville :

- apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé (aide alimentaire, logement, ...) ;
- participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide aux personnes âgées, handicapées...);
- intervient également dans l'aide sociale facultative : secours, régie d'urgence, prêts ;

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) est depuis le 1^{ER} janvier 2023 géré par l'ADMR.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services relevant du CCAS. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...)

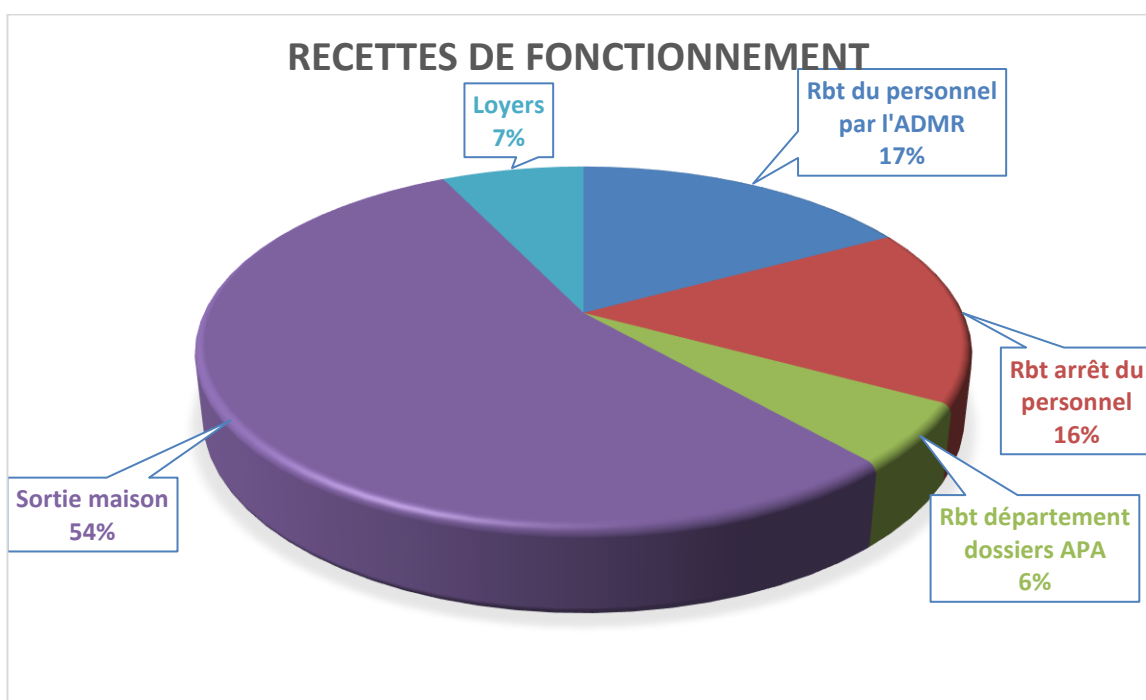
- **Les recettes de Fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement 2023 pour le CCAS s'élèvent à 82 853.12€ dont 45 076.32€ au titre de la vente de la maison rue du centre (écriture de sortie de l'inventaire).

Les recettes principales réelles sont réparties comme suit :

- Le remboursement du personnel mis à disposition de l'ADMR
- Le paiement par le département des dossiers APA
- Le remboursement des arrêts des agents

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



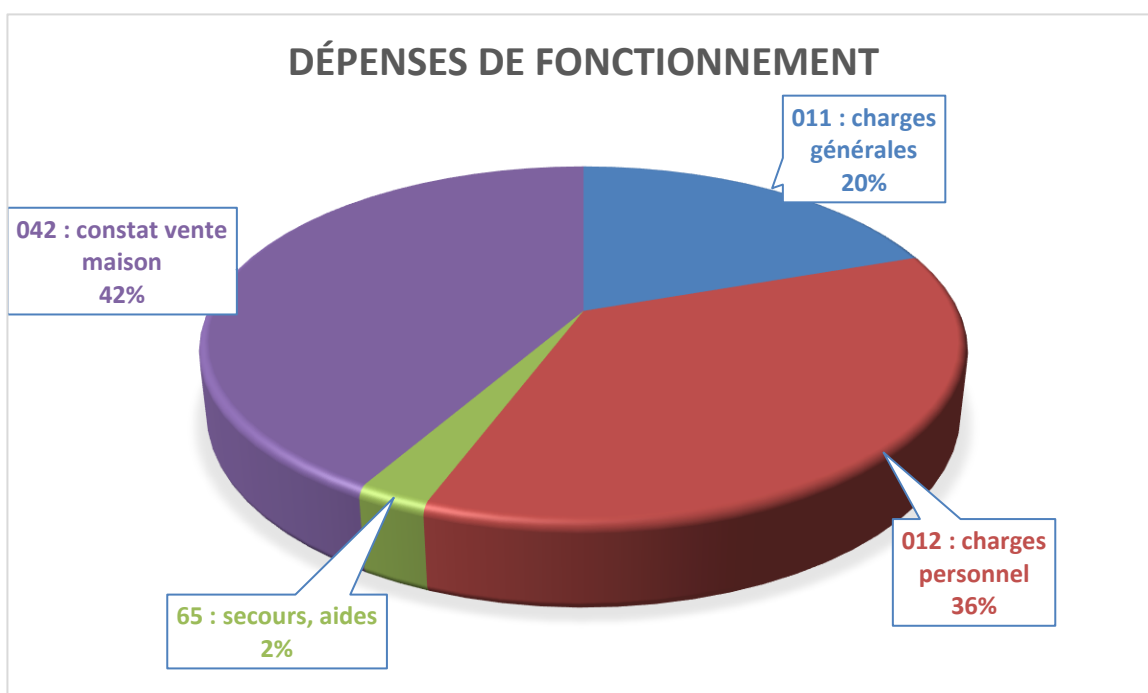
- **Les dépenses de Fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 108 326.92€.

Les dépenses réelles sont principalement constituées :

- des salaires du personnel,
- des charges générales relatives au fonctionnement : assurance, financement des dispositifs, animations,
- les aides, secours accordés,
- Les écritures suite à la vente de la maison rue du centre.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	26 000,00	21 229,66	0,00	0,00	4 770,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	65 000,00	38 956,26	0,00	0,00	26 043,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	2 831,49	0,00	0,00	5 168,51
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		99 000,00	63 017,41	0,00	0,00	35 982,59
66	Charges financières	250,00	219,19	0,00	0,00	30,81
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	90,32	0,00	0,00	1 409,68
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	5 869,47				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		106 619,47	63 326,92	0,00	0,00	43 292,55
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	45 000,00			-45 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	45 000,00			-45 000,00
TOTAL		106 619,47	108 326,92	0,00	0,00	-1 707,45
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	13 099,28	0,00	0,00	-12 099,28
70	Produits services, domaine et ventes div	18 000,00	14 160,26	0,00	0,00	3 839,74
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	50 000,00	4 601,65	0,00	0,00	45 398,35
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	5 915,61	0,00	0,00	1 084,39
Total des recettes de gestion courante		76 000,00	37 776,80	0,00	0,00	38 223,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 500,00	45 076,32	0,00	0,00	-38 576,32
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		82 500,00	82 853,12	0,00	0,00	-353,12
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		82 500,00	82 853,12	0,00	0,00	-353,12
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 24 119,47				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du CCAS à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Les dépenses d'investissement du CCAS s'élèvent à 18 359.08€ pour 2024. Elles concernent les réparations suite au sinistre du logement et au remboursement du capital de la dette.

Les recettes sont de 67 500€ au titre de l'année 2023, dont 22 500€ au titre de l'excédent de fonctionnement et 45 000€ suite aux écritures de régularisation de la vente.

CCAS-14840 DEMOUILLE - BUDGET CCAS - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 438,35	16 468,35	0,00	3 970,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	20 438,35	16 468,35	0,00	3 970,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	1 890,73	0,00	609,27
18	Compte de liaison : affectat* BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	301,83			
	Total des dépenses financières	2 801,83	1 890,73	0,00	911,10
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	23 240,18	18 359,08	0,00	4 881,10
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	23 240,18	18 359,08	0,00	4 881,10
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	22 500,00	22 500,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	22 500,00	22 500,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	22 500,00	22 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	45 000,00		-45 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	45 000,00		-45 000,00
	TOTAL	22 500,00	67 500,00	0,00	-45 000,00

**AFFECTATION DU RESULTAT CCAS
DE L'ANNEE 2023 en 2024**

A. RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE 2023

		Euro
Résultat d'investissement de l'exercice (Dépenses - Recettes)	A =	49 140.92
Résultat antérieur reporté (positif ligne 001 du CA)	B =	740.18
Résultat de financement cumulé : A+B = à reporter au 001 de	C =	49 881.10
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	D =	0.00
Restes à réaliser en recettes d'investissement	E =	0.00
Résultat de financement cumulé corrigé des RAR : F = C-D+E	F =	49 881.10

B. AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2023

		Euro
Résultat de l'exercice (Recettes-Dépenses)	G1 =	-25 473.80
Résultat antérieur reporté (positif ligne 002 du CA)	G2 =	24 119.47
Résultat cumulé à affecter : G =G1+G2	G =	-1 354.33
Affectation minimum obligatoire :	H =	0.00
si F > 0 => H = 0		
si F < 0 et si G > F alors H = F		
si F < 0 et si G < F alors H = G		
Affectation supplémentaire au financement des investissements dans la limite de G-H :	I =	- €
Montant total du titre à émettre au 1068 accompagné de la délibération d'affectation du résultat : J = H + I	J =	
Montant de l'excédent de fonctionnement reporté : K=G-J 002	K =	- 1 354.33 €